

La Défense, le 4 juin 2021



Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg St Honoré

75008 PARIS

Réf : GL-PB/2021-20

Objet : Situation et avenir des Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) du Ministère de la Transition écologique.

Monsieur le Président de la République,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation des Ouvriers des Parcs et Ateliers – OPA - du Ministère de la Transition Ecologique et de ses établissements publics et sur les dysfonctionnements du Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'État (FSPOEIE).

Depuis 2010 la CFDT alerte les différents ministres sur ce sujet.

Dans le cadre des négociations sur la refonte de la grille de classification en 2019, les représentants du personnel ont appris que la DGAFP se positionnait sur l'arrêt des recrutements dans ce corps.

Cette décision, à priori irrévocable, a conduit à des conséquences très importantes et pénalisantes sur le fonctionnement quotidien des services, notamment liées aux départs en retraite de bon nombre d'agents et l'absence de remplacements inhérente.

Les Ouvriers des Parcs et Ateliers sont dans une impasse due à l'arrêt des recrutements, ils n'ont aucune perspective de carrière. Malgré l'autorisation des services pour postuler sur des postes de fonctionnaires à grades et compétences équivalentes, les OPA qui souhaitent quitter ce corps se voient régulièrement refuser la mobilité.

Leur revalorisation salariale est toujours à minima, le premier niveau de grade étant payé au taux horaire en dessous du SMIC, ce qui est contraire à la loi.

En outre, le Fonds Spécial qui gère leur retraite et leur déroulement de carrière ne répond à aucune sollicitation. De même, le site ENSAP du ministère du Budget ouvert à tous les fonctionnaires pour leur suivi de carrière reste inaccessible pour ces ouvriers ; cette situation est inacceptable quand, dans le même temps, l'administration d'État prône l'équité entre tous ses agents.

Malgré nos nombreuses demandes et interventions auprès du Ministère de la transition écologique et de ses directions, le FSPOEIE n'a toujours pas mis en place l'accès au logiciel ENSAP pour les Ouvriers des Parcs et Ateliers, c'est inadmissible.

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous porterez à notre demande et des solutions rapides que vous voudrez bien faire mettre en œuvre afin que les Ouvriers des Parcs et Ateliers puissent accéder aux postes de fonctionnaires dans le cadre de la mobilité, et qu'ils bénéficient des mêmes conditions d'accès au logiciel ENSAP que les fonctionnaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en notre haute considération et en l'expression de notre profond respect

La Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT



Gwénaëlle L'HUILLIERE

Copies :

- M. Bruno Lemaire – Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
- M. Olivier Dussopt – Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
- Mme Barbara Pompili – Ministre de la Transition Ecologique
- Mme Jacqueline Gourault – Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
- Mme Annick Girardin – Ministre de la Mer
- M. Paul Molac – Député du Morbihan
- M. Laurent Berger – secrétaire général de la CFDT
- M. Stéphane Bourgeon – secrétaire général de la FGTE